



Choisir l'eau du robinet

Pourquoi penser à la prévention des déchets lorsque je bois de l'eau ?

L'eau du robinet est, en France, obligatoirement une eau potable.

« Une eau potable est une eau destinée à la consommation humaine, qui peut être bue toute une vie sans risque pour la santé ».

Boire de l'eau en bouteille pour sa consommation courante génère des déchets : les bouteilles, qui sont le plus souvent en plastique. Même si une collecte sélective est proposée quasiment dans toute la France, ces déchets représentent un volume très important (de l'ordre de 10 à 20 millions de m³ par an au niveau national, soit 2 à 3 m³ de déchets pour une famille).

Outre cette réduction de déchets, le fait de boire l'eau du robinet permet aussi une économie de ressources (pas besoin d'emballage) et de pétrole (l'eau en bouteille parcourt en moyenne 300 km). A l'échelle du pays, l'économie engendrée est loin d'être négligeable.

Des chiffres : en France, en 2004, on a consommé 6,2 milliards de litres d'eau plate en bouteille. Leur emballage primaire (bouteilles, sans les cartons, films, palettes) a représenté 240 000 tonnes de matières plastiques.

Des économies pour les consommateurs

L'eau du robinet coûte 100 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille.

Faites le test ! Votre facture d'eau vous donne le prix de l'eau du robinet au m³ (soit mille litres). A défaut, prenez le prix moyen en France (3,5 euros/m³ soit 0,0035 centime d'euro par litre). Et comparez avec le prix au litre qui figure sur l'étiquette d'une bouteille d'eau en magasin.

Mais ce n'est pas une raison pour gaspiller l'eau du robinet. L'eau reste un bien précieux: pas de robinet ouvert inutilement, et chassons les fuites. Ainsi, une chasse d'eau qui coule, c'est rapidement plusieurs milliers de litres perdus.

Pour faire maigrir la poubelle

L'eau du robinet est disponible sans emballage. Par rapport à l'eau embouteillée, cela permet d'économiser environ 10 kg de déchets par an et par personne.

L'eau du robinet est disponible 24 h sur 24. Elle ne nécessite pas d'être portée jusque chez soi et elle n'implique aucun geste de tri des emballages ménagers.

L'eau du robinet est contrôlée et de bonne qualité

L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus surveillé. Elle est soumise à de multiples analyses, depuis son origine jusqu'au robinet, et à des contrôles quotidiens. Cette surveillance s'inscrit dans le cadre de la réglementation française et européenne. Les résultats de ces mesures servent à suivre l'évolution des paramètres représentatifs de la qualité de l'eau. Ils permettent de garantir que l'eau produite est conforme aux normes sanitaires. Dans de très rares cas, donnant lieu à des informations locales officielles (pollution des nappes dans certains secteurs après de fortes pluies, par exemple), l'eau du robinet n'est plus propre à la consommation. Toutes les informations peuvent être obtenues auprès de la DDASS du département.

S
E
T
O
L
E
S
E
L

mars 2007



L'odeur de chlore

L'odeur d'eau de Javel qui se dégage parfois de l'eau du robinet est due au chlore ajouté à l'eau. Le chlore est utilisé pour garantir la totale qualité bactériologique de l'eau durant son transport dans les canalisations jusqu'à votre robinet. Il contribue aussi à la sécurité de votre eau, car il réagit avec la plupart des polluants. Sa disparition à un stade du traitement ou du transport dans les canalisations donnerait ainsi l'alerte.

Voici quelques petites astuces pour faire disparaître l'éventuel goût de chlore :

- avant de consommer l'eau, laissez-la couler quelques instants
- remplissez la carafe d'eau un peu avant de passer à table
- ayez en permanence une carafe ou une bouteille d'eau au réfrigérateur. Fraîche, et ayant perdu son goût de chlore, elle sera appréciée.

Attention : eau du robinet ou eau en bouteille, une fois ouverte, ne doivent pas être consommées après un ou deux jours, car elles sont progressivement contaminées par les bactéries présentes dans notre environnement quotidien. Ne buvez jamais l'eau retrouvée dans une bouteille entamée, par exemple dans votre voiture !

La présence de plomb

Il faut savoir que l'eau distribuée ne contient que très peu de plomb (5 microgrammes est un chiffre courant). Par contre, si l'eau a stagné dans les tuyaux (par exemple l'eau utilisée en début de journée), elle a pu se charger un peu en plomb si les canalisations (branchement d'immeuble, tuyauteries du bâtiment) sont encore en plomb.

Un geste simple : s'il n'y a pas eu d'eau utilisée auparavant (douche, toilette, WC), laissez couler un peu l'eau au robinet avant de boire ou de remplir la carafe.

Vous choisissez de boire de l'eau plate en bouteille ?

L'eau plate en bouteille est un produit qui suit des règles de production, de conditionnement et de distribution différentes selon qu'elle est eau minérale naturelle ou eau de source. Ce n'est bien sûr pas le même «produit» que l'eau du robinet, même si cette dernière permet de satisfaire à la même fonction, de boisson de base quotidienne pour la famille.

Une économie importante de matière a été obtenue par l'industrie de l'eau embouteillée, grâce à un effort très marqué de recherche : **le poids de la bouteille a diminué de 27 % depuis 10 ans**, permettant une consommation de plastique stable, alors que la progression de la consommation aurait dû entraîner l'utilisation supplémentaire de 170 000 tonnes de plastique.

Si vous utilisez l'eau en bouteille pour votre usage quotidien, pensez à mettre vos bouteilles vides dans le bac de la collecte sélective en respectant bien les consignes de tri. Videz-les bien, car l'eau qui reste peut représenter plusieurs fois le poids de l'emballage. Vous pouvez réduire le volume en écrasant la bouteille. Mais faites le «en long» et non de bas en haut (sinon, le trieur, manuel ou automatique peut être trompé).

- Le savez vous ? Une bonne partie de l'eau distribuée au robinet en France (par exemple une bonne moitié de toute l'eau distribuée à Paris) est de l'eau de source. Même si elle est microbiologiquement saine, elle reçoit un traitement de désinfection permettant de l'acheminer sans risque jusqu'à chaque robinet.
- Plusieurs grandes villes ont récemment mené des actions pour attirer l'attention du consommateur sur la qualité méconnue de l'eau du robinet, sur l'économie que chacun peut faire... et sur la réduction des déchets qui en découle.
- Savez-vous également que lorsque vous achetez une bouteille d'eau (que vous payez jusqu'à trois cent fois plus cher que l'eau du robinet), ce n'est pas le liquide que vous payez le plus cher mais l'emballage qui finira à la poubelle (coût du liquide : 20 % ; coût de l'emballage : 80 %).



Pour en savoir plus : www.ecologie.gouv.fr